

INGÉROP confie au LNE une étude de désenfumage pour le Palais des Festivals de Cannes

■ Présentation de l'entreprise

Le Groupe INGÉROP est entièrement détenu par plus de 200 cadres et par un Fonds Commun de Placement d'Entreprise, ouvert à l'ensemble de ses salariés français. Ses effectifs s'élèvent à près de 1 500 collaborateurs dont plus de 200 à l'international (pour l'essentiel en Afrique australe, au Maghreb et en Europe). Il est structuré en trois sociétés respectivement dédiées aux missions de conseil et ingénierie, aux études de structures complexes et à l'international. INGÉROP Conseil et ingénierie est un bureau d'études techniques regroupant principalement les missions de maîtrise d'œuvre, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et d'études techniques.

Conformément à l'application de l'article DF 4 du règlement de sécurité*, M. Robert DENANS, Ingénieur principal chez INGÉROP Conseil et ingénierie, a fait appel au LNE pour

une étude d'ingénierie de désenfumage appliquée au Palais des festivals de Cannes.

■ Besoins, enjeux et problématique

Une étude préliminaire, réalisée par INGÉROP et appliquée au volume assez complexe du foyer du grand auditorium du Palais des festivals (présence d'une mezzanine), concluait à la mise en place d'un grand nombre de bouches d'extraction et à la réalisation d'un écran de cantonnement des fumées. Ces contraintes étant beaucoup trop lourdes et inesthétiques pour un lieu aussi prestigieux, INGÉROP a fait appel à l'expertise du LNE afin d'évaluer les performances d'une configuration alternative qui, bien que non conforme aux exigences prescriptives du règlement de sécurité, semblait plus adaptée au projet.

■ Les bénéfices de la prestation du LNE

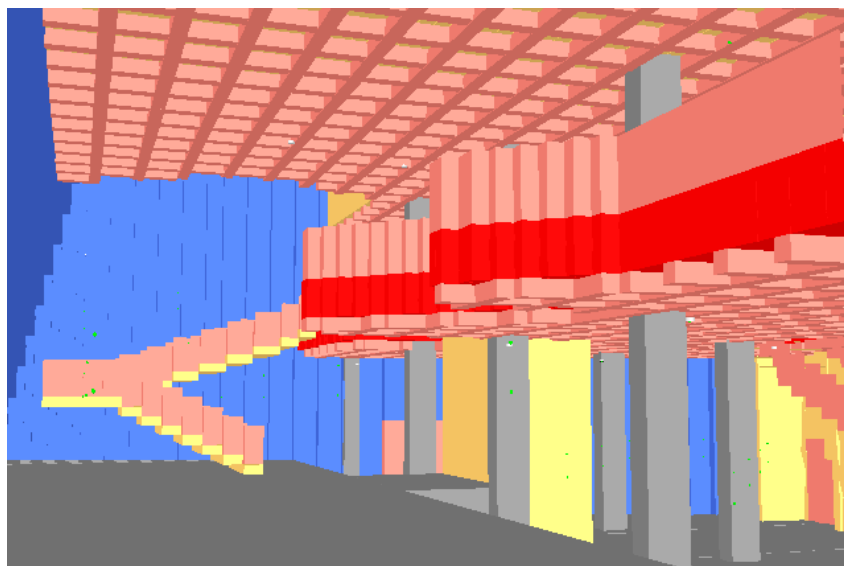
«Grâce à plusieurs simulations le LNE a pu démontrer qu'une seule extraction latérale pouvait finalement assurer la sécurité des personnes et garantir une meilleure qualité des conditions d'évacuation (moins de fumée et de température) par rapport à ce qui était initialement prévu d'un point de vue réglementaire».

«Cette étude a donc permis de respecter la vision de l'architecte en conservant un espace totalement épuré».

«M. Rochat, notre contact au LNE, a été particulièrement attentif à l'ensemble de nos attentes et a même été force de proposition pour améliorer le dispositif de désenfumage du Palais. Nous avons également été satisfait des présentations qu'il a effectué devant la sous-commission départementale de sécurité».

INGÉROP
168/172, boulevard de Verdun
92408 Courbevoie Cedex
Tél. : 01 49 04 55 00
www.ingerop.fr

* Arrêté du 20 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, modifié en dernier lieu par arrêté du 9 mai 2006.



Laboratoire national de métrologie et d'essais
1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris cedex 15 - www.lne.fr
Tél.: 01 40 43 37 00 - Fax : 01 40 43 37 37 - E-mail : info@lne.fr
